

Bobigny

Voici le futur bâtiment du conseil de prud'hommes

UN PRISME de verre blanc translucide posé sur un socle massif et sombre. C'est ainsi que se présente le bâtiment qui abritera le conseil de prud'hommes et le tribunal de commerce de Bobigny. Implanté sur un terrain compris entre la rue Hector-Berlioz et l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, il a été conçu par le cabinet d'architectes parisien Atelier 234* et verra le jour en 2010. Le permis de construire qui a été délivré par le préfet va permettre de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises.

La construction d'un nouveau conseil de prud'hommes à Bobigny a longuement mûri. La juridiction en charge du règlement des conflits du travail était en effet installée depuis sa création dans les locaux exigus et peu fonctionnels du Chemin-Vert. Elle avait été transférée provisoirement dans l'immeuble l'Européen au printemps dernier, à la suite de dégâts provoqués par des incendies d'origine criminelle, en juillet 2005 puis lors des émeutes de novembre. Quant au tribunal de commerce, voilà bien longtemps que le TGI de Bobigny lorgnait sur ces locaux attenants pour s'agrandir et y loger le tribunal d'instance.

Huit salles d'audience

Le futur bâtiment comprendra huit salles d'audience. Situées au rez-de-chaussée, elles seront communes au tribunal de commerce et au conseil de prud'hommes. L'accès principal du bâtiment se fera par la rue Hector-Berlioz, qui sera redessinée et réalignée à partir de l'école maternelle. La salle des pas perdus, éclairée par quatre puits de lumière, accueillera patios et terrasses plantés. Elle donnera accès à un rez-de-chaussée surélevé ouvrant sur les lo-



Le futur bâtiment, fonctionnel et lumineux, verra le jour en 2010. (DR.)

caux du tribunal de commerce, qui disposera de son propre accueil du public. Il faudra monter à l'étage supérieur pour se rendre au greffe du conseil de prud'hommes. Un patio extérieur planté d'arbres sera accessible au personnel. L'intimité des bureaux sera préservée par un vitrage microtramé.

Seize mois de travaux seront nécessaires pour la réalisation de ce nouveau bâtiment, dont le financement est pris en charge par le ministère des Finances.

ALAIN MARTIN

* Le projet du futur tribunal est exposé à la Galerie de l'architecture 11, rue des Blanc-Manteaux à Paris (IV^e). La maquette et les perspectives sont présentées du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures jusqu'au 29 décembre.



Trop d'affaires renvoyées

LES DÉLAIS de comparution devant le conseil de prud'hommes de Bobigny restent très longs : 78 jours en moyenne pour une conciliation et 203 jours pour un jugement. Et pourtant le nombre d'affaires a baissé de 50 % fin 2007 par rapport à 2002. Un paradoxe que Pierre Gilzinger, l'actuel président du conseil de prud'hommes de Bobigny, explique par trois raisons : un déséquilibre au fil des années entre les sections, le nombre d'affaires de la section activités diverses dépassant désormais celle de la section industrie, qui compte deux fois plus de conseillers ; un taux de renvois à la demande des parties qui dépasse les 100 % et qui entraînerait le doublement de l'activité du conseil ; enfin, le manque de conseillers, installés dans des locaux trop petits pour les accueillir. L'augmentation prévue pour 2009 de 186 à 224 conseillers devrait permettre de remédier à cette difficulté.

A.M.